



Je veux passer un bon moment à la cantine, Je respecte la Charte!

Je reste à l'école pendant l'heure de midi



Je me déplace sans courir

Je pense à aller aux toilettes avant d'aller manger et je me lave les mains.
Je sais que les sanitaires ne sont pas une salle de jeux.
Je me range tranquillement.

Je me tiens bien à table



Je mange proprement.
Je ne gâche pas la nourriture.
Je reste assis pendant le repas.

Je respecte mes camarades et les grandes personnes

Je joue calmement avec les autres.
Je dis bonjour, merci, au revoir.
Je parle sans crier.



Charte réalisée par les élèves de l'école élémentaire,
les délégués de parents, les élus et le personnel de la cantine.

Je déclare accepter cette charte.

Encadrement :

Les personnes de surveillance sont des agents municipaux ou des personnes sous contrat, placées sous la responsabilité de la Commune. Leur mission est d'accompagner les enfants sur toute la durée du temps de midi (dans le restaurant et dans la cour).

Enfant :

Durant les heures d'ouverture du restaurant scolaire, l'enfant doit :

- Respecter ses camarades, les surveillants, les enseignants et le personnel de service,
- Respecter le matériel mis à sa disposition,
- Respecter la nourriture qui lui est servie,
- Rester dans l'enceinte de l'école.

Discipline :

Tout manquement volontaire ou répété à l'une de ces règles entraînera une sanction.

